

CA du lycée Galois du 5 mars 2009

Motion Remplacement

Les élus du CA du lycée Galois réuni le 5 mars 2009 dénonce la dégradation des conditions de remplacement des personnels de l'Education Nationale.

Cette dégradation s'inscrit dans la politique du Ministère du « moins pour faire mieux », qui se concrétise par une diminution de la qualité du service public d'éducation.

Les suppressions massives de postes, le recours de plus en plus fréquent aux étudiants, voire aux retraités pour combler les trous participent d'une politique totalement délirante. Il arrive que les élèves se retrouvent sans professeurs alors que l'administration savait pertinemment qu'il faudrait trouver un remplaçant.

Un professeur titulaire ne peut pas être remplacé au pied levé par un étudiant, par un retraité ou par une personne sans les diplômes ni l'expérience requis et surtout sans l'espoir d'une quelconque titularisation.

Un professeur titulaire ne peut pas être remplacé au pied levé par un autre professeur titulaire de l'établissement sans alourdir sa charge de travail et diminuer la qualité de son enseignement.

Le Ministère cherche encore et toujours à faire des économies. Le Rectorat distrait les étudiants de leur préparation au concours, qu'ils ont de plus en plus de mal à obtenir avec la baisse drastique des postes offerts. De moins en moins de postes offerts aux concours, et de plus en plus d'offres d'emplois directes aux étudiants, c'est augmenter la précarité dans l'Education Nationale, c'est abaisser encore la qualité du service public.

Les élus du CA du lycée Galois réuni le 5 mars 2009 exigent de véritables de moyens de remplacement par la création de postes de Titulaires sur Zone de Remplacement en quantité suffisante pour remplir la mission de service public de l'Education Nationale de la meilleure qualité possible.

Vote du conseil d'administration

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20